



Toulouse, le 3 mars 2015

Aux candidat-e-s aux élections départementales
des 22 et 29 mars 2015
(hormis celles et ceux soutenus par le Front National)

Objet : service public de proximité des Finances Publiques

Madame, Monsieur,

la section CGT Finances Publiques de Haute-Garonne s'adresse à vous en tant que candidat-e aux prochaines élections départementales.

Depuis 2008, l'administration des Finances Publiques (née de la fusion de la Direction des Services Fiscaux et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique) subit de plein fouet les politiques dogmatiques et d'austérité des différents gouvernements.

Jusqu'à maintenant cela se traduisait par des suppressions d'emplois massives (non remplacement de deux départs à la retraite sur trois). Cette année, ce sont 2.000 suppressions d'emplois au niveau national, l'équivalent de notre seul département. Aujourd'hui, dans un contexte de chômage de masse, nous rencontrons de surcroît un nombre de postes vacants indécents.

Pour la Haute-Garonne, ce sont plus de 40 emplois de catégories C et B qui ne sont pas pourvus. C'est l'équivalent de la seule Paierie Départementale en charge de la gestion du Conseil Général.

Non seulement cette situation remet en cause l'exercice de l'ensemble des missions de notre administration mais dégrade toujours un peu plus les conditions de travail des personnels et donc **le service rendu aux usagers : collectivités locales, particuliers, professionnels, institutionnels, ...**

La Direction Générale s'engage désormais dans un véritable plan de démantèlement de nos missions : la démarche stratégique.

Le but de cette politique scélérate est de liquider, départementaliser, voire régionaliser certaines de nos missions et justifier toujours un peu plus l'injustifiable : de nouvelles suppressions d'emplois.

Figure emblématique de cette volonté autoritaire : la réduction des horaires d'ouverture de l'accueil physique.

Accomplie à marche forcée par notre Directeur Régional, sans aucune concertation avec les personnels et les élus locaux, la réduction des horaires d'ouverture au public se traduit depuis ce lundi 2 mars par :

- pour les sites urbains (+ de 10 000 habitants) une fermeture au public les mercredi et vendredi après midi;
- pour les sites non urbains (- de 10 000 habitants) une fermeture tous les après midi (ou bien ouverture en journée mais seulement sur trois jours).

Vous trouverez en annexe les nouveaux horaires de nos services.

La Direction Régionale vient d'adresser, par l'intermédiaire des comptables publics, un courrier des plus démagogique et mensonger aux ordonnateurs. En effet, la réduction de l'accueil physique va avoir un impact négatif sur l'exercice des missions et des autres formes d'accueil : téléphone, courriel, courrier.

La situation est actuellement très délicate pour les personnels, tant sur le plan de l'accueil physique que sur le plan téléphonique, il est donc illusoire de penser qu'en fermant les guichets un peu plus, les difficultés vont se résorber d'elles mêmes. Au-delà, **il s'agit d'un paradoxe car les guichets des centres des finances publiques sont de plus en plus fréquentés et les appels téléphoniques toujours plus nombreux dans un contexte social nationalement dégradé.**

Aujourd'hui réduction des horaires d'ouverture, demain fermeture des guichets, après-demain suppression des trésoreries ?? La Direction Générale a annoncé dernièrement la fermeture à court terme des trésoreries classées C4.

Pour la Haute-Garonne, ce sont les trésoreries d'Aspet, Aurignac, Baziège, Isle-en-Dodon, Nailloux, Saint-Béat et Salies-du-Salat qui sont à nouveau menacées de fermeture.

Dans une période de crise économique accrue, il nous semble primordial de pérenniser et développer les services publics de proximité des finances publiques.

Les élections départementales interviennent dans un contexte de contre-réforme territoriale et de gel des dotations globales de l'Etat vis-à-vis des collectivités. Contrairement aux annonces relayées par la presse, rien n'est fait pour endiguer le fléau de la fraude et de l'évasion fiscale. **Donner les moyens à notre administration d'exercer ses missions, c'est plus d'équité fiscal mais aussi plus de recettes pour l'Etat.**

A titre d'exemple, la fraude fiscale est évaluée à un milliard d'euros pour notre département, l'équivalent des deux tiers du budget 2015 du conseil général.

Madame, Monsieur, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à la lecture de ce courrier et aux suites que vous voudrez bien y donner. Cette lettre sera rendue publique et vos réponses mises en ligne sur notre site internet.

Boris BEAUDOIN
Secrétaire CGT Finances Publiques 31